

# Extrait des COMPTES ANNUELS 2022

## Bilan

Bilan en 1'000 CHF	2022		2021	
<b>ACTIFS</b>	<b>8'420'188</b>	<b>100%</b>	<b>8'974'993</b>	<b>100%</b>
<b>Fortune</b>				
- Liquidités/créances	362'742	4.3%	482'577	5.4%
- Obligations CH	275'144	3.3%	386'492	4.3%
- Obligations Monde	878'589	10.4%	1'124'591	12.5%
- Hypothèques	149'745	1.8%	263'826	2.9%
- Immeubles directs CH	864'786	10.3%	810'401	9.0%
- Immeubles directs étranger	164'976	2.0%	167'075	1.9%
- Immeubles indirects CH	1'057'855	12.6%	982'120	11.0%
- Immeubles indirects étranger	269'571	3.2%	324'103	3.6%
- Actions suisses	803'955	9.5%	1'024'060	11.4%
- Actions étrangères	1'675'745	19.9%	1'899'470	21.2%
- Placements alternatifs	1'878'287	22.3%	1'509'930	14.8%
- Compte de régularisation	38'793	0.4%	348	0.1%
<b>PASSIFS</b>	<b>8'420'188</b>		<b>8'974'993</b>	
<b>Engagements</b>	<b>189'973</b>		<b>148'472</b>	
- Prestations de libre passage	119'037		101'919	
- Autres engagements	416'365		33'317	
- Réserve de cotisation employeur	15'990		13'236	
<b>Capitaux de prévoyance</b>	<b>7'834'585</b>	<b>100%</b>	<b>7'669'880</b>	<b>100%</b>
- Capital de prévoyance des assurés	5'774'009	73.7%	5'574'541	72.7%
- Capital de prévoyance des bénéficiaires de rente	1'805'623	23.0%	1'732'034	22.6%
- Provisions techniques	254'953	3.3%	363'306	4.3%
<b>Réserve de fluctuation de valeur</b>	<b>395'631</b>		<b>882'036</b>	
<b>Fonds libres / découvert</b>	<b>0</b>		<b>274'605</b>	

### Principes d'évaluation appliqués:

Cours à la date du bilan: liquidités et créances à la valeur nominale; actions, obligations, fonds et fondations de placement à la valeur boursière; titres à rémunération fixe avec intérêts courus; immeubles en propriété directe selon évaluation DCF; devises étrangères non couvertes au cours en vigueur à la date du bilan.

Pour le calcul du capital de couverture des bénéficiaires de rentes, il a été fait usage des bases techniques LPP 2020, table de génération (analogue à l'année précédente). Le taux d'intérêt technique s'élève à 1.75% (année précédente: 1.75%). La provision pour une nouvelle réduction du taux d'intérêt technique (79.2 millions CHF) a été intégralement liquidée en raison de l'évolution du contexte des taux d'intérêt. 55 millions CHF (année précédente: 98 millions CHF) ont été de nouveau provisionnés pour procéder à une compensation des intérêts. Une provision «longévité des actifs» a été constituée afin de couvrir les futures pertes sur les retraites (différence entre les taux de conversion réglementaires ou légaux et les taux de conversion corrects d'un point de vue actuariel).

## Indications relatives au bilan

La fortune de placement a reculé à 8'420 millions CHF. La fortune de prévoyance sans engagements a diminué de 596.3 millions CHF et s'élève à 8'230.2 millions CHF au 31.12.2022 (année précédente: 8'826.5 millions CHF). Cette réduction est due à une perte nette sur les placements de fortune de 731.6 millions CHF et à des flux de trésorerie nets positifs de 135.3 millions CHF.

Les flux de trésorerie nets positifs sont dus au maintien d'une forte croissance de l'effectif des assurés et aux versements en faveur de la prévoyance qui en découlent.

Pour déterminer la stratégie de placement et procéder au choix des véhicules et des mandats de placement, le conseil de fondation et la commission de placement se fondent sur des études et des recommandations écrites. La surveillance des risques est exercée par Ortec Finance AG, Pfäffikon SZ, qui établit un rapport sur les risques au moins une fois par trimestre. Le controlling est assuré par Mercer AG, Zurich. Cette société surveille les résultats des mandats, adresse un rapport trimestriel au sujet des divergences par rapport aux indices de référence et recommande les éventuelles mesures à prendre. Le Credit Suisse établit un rapport mensuel en tant que Global Custodian.

Les nouvelles constructions et les rénovations des immeubles détenus directement sont suivies et supervisées par des spécialistes de la construction internes ou mandatés. Depuis 2015, la gestion administrative des immeubles est assurée de manière centralisée et a été confiée à la société AS Immobilien AG, Mühleberg. Les gestions techniques sont assurées par différentes gérances.

Voici l'évolution du taux de couverture:

	2022	2021
<b>Taux de couverture au 31 décembre</b>	<b>105.0%</b>	<b>115.1%</b>

Le taux de couverture indique si les moyens disponibles sont suffisants pour couvrir les engagements existants vis-à-vis des assurés actifs et des bénéficiaires de rentes. En cas de taux de couverture de 100%, les moyens disponibles correspondent aux engagements de prévoyance.

Avec un taux de couverture de 105.0%, les réserves de fluctuation de valeur ne sont pas entièrement dotées (l'objectif de 11.0% n'a pas été atteint fin 2022). Ces réserves servent à compenser les pertes en matière de placements de fortune. Leur montant est calculé chaque année par le contrôleur des investissements sur la base de la Value at Risk (VaR). Pour cette raison, aucun fonds de fondation libre n'est prévu.

Sur recommandation de l'organe de révision T+R SA à Gümligen, le conseil de fondation a approuvé les comptes annuels.

## Compte d'exploitation

Compte d'exploitation en 1'000 CHF	2022	2021
<b>Cotisations et versements</b>		
- Cotisations réglementaires	348'844	333'315
- Rachats	191'361	208'421
- Apports de libre passage (y compris EPL*/divorce)	441'630	411'930
- Versements à la réserve de cotisations employeurs	2'754	1'628
- Apports fonds de garantie	4'739	4'468
<b>Entrées de fonds</b>	<b>989'328</b>	<b>959'763</b>
- Rentes et retraits de capitaux de prévoyance	- 355'636	- 253'781
- Prestations de libre passage (y compris EPL*/divorce)	- 485'703	- 462'145
<b>Apports nets</b>	<b>147'989</b>	<b>243'837</b>
<b>Dissolution/constitution capitaux de prévoyance</b>		
- Constitution capital de prévoyance assurés	- 105'086	- 179'634
- Constitution capital de prévoyance bénéficiaires de rente	- 73'588	- 31'321
- Variation provisions techniques	108'353	56'802
- Rémunération du capital d'épargne	- 94'383	- 245'704
- Constitution/dissolution réserves cotisations employeur	- 2'754	- 1'628
<b>Charges d'assurance et produit</b>		
- Charges d'assurance, cotisations fonds de garantie	- 1'528	- 1'447
<b>Résultat net assurance</b>	<b>- 20'998</b>	<b>- 178'151</b>
Produit net des placements de fortune	- 731'618	784'275
Autres produits, charges, ducroire	53	45
Charges administratives générales	- 5'119	- 4'762
Marketing et frais de publicité	- 89	- 57
Activités des courtiers et des intermédiaires	- 3'050	- 2'842
Organe de révision/expert en prévoyance professionnelle	- 91	- 97
Coûts autorités de surveillance	- 35	- 30
<b>Résultat avant constitution réserve fluctuation de valeur</b>	<b>- 761'010</b>	<b>503'807</b>
Variation réserve de fluctuation de valeur	486'405	- 48'010
<b>Excédent de produits</b>	<b>- 274'605</b>	<b>0</b>

\* EPL = encouragement à la propriété du logement

Les comptes annuels complets selon Swiss GAAP RPC 26 peuvent être téléchargés sous [www.pat-bvg.ch](http://www.pat-bvg.ch) (fichier PDF).

## Indications relatives au compte d'exploitation

L'augmentation des cotisations réglementaires est due à une progression nette de 969 (année précédente: 1'340) du nombre d'assurés actifs (total au 31.12.2022: 28'784). Les apports de libre passage ont légèrement augmenté dans l'ensemble, les rachats facultatifs sont légèrement inférieurs à l'année précédente.

Le nombre de bénéficiaires d'une rente de vieillesse a connu une progression nette de 205 (année précédente: 246) à 3'065, et celui des rentes d'invalidité, à 252 (année précédente: 238). Au 31.12.2022, le nombre de rentes, y compris les rentes pour enfant, s'élevait à 3'808 (année précédente: 3'545). Le ratio démographique (nombre de bénéficiaires d'une rente de vieillesse par rapport aux assurés actifs) est de 9.4:1, ce qui demeure excellent.

Les nouvelles prestations d'invalidité et de décès ont pu être intégralement financées par les cotisations de risque encaissées.

En 2022, les avoirs d'épargne obligatoires et surobligatoires ont été rémunérés à 1.75%.

Avec -8.23% (2021: +10.25%), le résultat de placement se situe nettement au-dessus de la moyenne des caisses de pension de taille comparable, moyenne qui, selon l'indice Credit Suisse des caisses de pension, s'élevait à -9.62%. De ce fait, le rendement escompté nécessaire n'a pas été atteint, et le taux de couverture a baissé pour atteindre 105.0%, contre 115.1% à la fin de l'année précédente.

Les entrées et les sorties se sont légèrement intensifiées en 2022 et ont progressé de 13'412 traitements l'année précédente à 15'489 traitements. En partant de l'hypothèse que chaque entrée ou sortie verse des cotisations pendant en moyenne 6 mois, les charges administratives se sont élevées à 236.00 CHF par personne (année précédente: 226.00 CHF). En 2022, un montant annuel de 192.00 CHF a été mis à la charge de chaque personne assurée.

Étant donné que nous ne disposons pas de notre propre réseau de distribution, le conseil et l'établissement des offres pour les nouvelles adhésions sont en grande partie réalisés par le biais d'intermédiaires d'assurance externes. Le montant et les conditions des rémunérations sont publiés sur notre site Internet [www.pat-bvg.ch](http://www.pat-bvg.ch).

Le taux de frais a été déterminé conformément aux directives de la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHS-PP), et il se monte pour les placements de fortune transparents à 0.89%. En matière de placements collectifs, ce taux inclut également les coûts indirects à tous les niveaux (valeurs TER).

### Indications pour l'année 2023

En 2023, les prestations de sortie sont rémunérées à 1.00%. Le conseil de fondation décide en fin d'année sur la base de la situation financière effective à quel taux les avoirs de vieillesse obligatoires et surobligatoires sont rémunérés.